

*Questions orales***LA SITUATION ÉCONOMIQUE**

LES CAUSES DE L'ÉCART ENTRE LE PRIX REÇU PAR L'ÉLEVEUR
POUR LE BŒUF ET LE COÛT AU CONSOMMATEUR

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le ministre des Finances est manifestement satisfait du taux d'inflation de 9 p. 100. J'aimerais poser une question au premier ministre suppléant à ce sujet. D'après l'indice canadien des prix, le prix du bœuf a augmenté de 33 p. 100 depuis un an. Dans le même temps, le prix au producteur a augmenté de 19 p. 100 environ. Un bœuf de 1,000 livres a rapporté au cultivateur \$80 de plus et a coûté \$180 de plus au consommateur. J'aimerais demander au premier ministre suppléant, ou au ministre des Finances, d'expliquer l'écart. Pourquoi cet écart de \$100 entre la ferme et la table? Que va-t-on faire à ce sujet?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, évidemment dans le domaine des coûts passés aux consommateurs il y a eu les contrôles qui ont joué un rôle au cours de deux années et demie, et je sais très bien que l'honorable député représente un parti qui veut que nous levions immédiatement les contrôles, et qui croit que l'on n'aurait jamais dû les avoir. Mais on ne peut pas contrôler une partie d'un marché sans contrôler l'autre. Je crois qu'à plusieurs reprises dans le domaine des biens de consommation certaines sociétés ont été obligées de remettre certains de leurs profits à leurs consommateurs, toutefois le Nouveau parti démocratique a jugé bon de ne pas tenir compte de cela.

[Traduction]

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, les contrôles n'ont manifestement pas réussi dans ce cas-ci. Le cultivateur a touché 19 p. 100 de plus pour son boeuf, mais le consommateur a dû payer 33 p. 100 de plus. Pourquoi un écart aussi considérable? Qu'est-ce que le ministre va faire pour y remédier?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, il est évident que s'il y a exagération de la part des compagnies de distribution et de mise en marché dans ce domaine-là à la fin de l'année, lorsque la Commission anti-inflation fera la revue de leurs profits, elles devront évidemment retourner aux consommateurs les profits excessifs.

[Traduction]

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture a déclaré que si c'est de cela que le pays a besoin, il présenterait un projet de loi tendant à créer une administration du commerce de la viande. J'aimerais demander au premier ministre suppléant si nous devons nous attendre qu'on en présente un à la Chambre.

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je prends note de la question et j'en transmettrai le contenu à l'honorable ministre de l'Agriculture qui est le responsable dans ce domaine.

[M. Danson.]

[Traduction]

LES FINANCES

DEMANDE DE COMMUNICATION AUX PREMIERS MINISTRES DES
PROPOSITIONS DU CANADA AU NÉGOCIATIONS DU GATT

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances. Étant donné que les négociations du GATT touchent de très près toutes les provinces, le gouvernement accèdera-t-il à la demande des premiers ministres et leur enverra-t-il, sous pli confidentiel, la liste des points que le Canada négocie à Genève?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, cette question a été débattue ce matin à la conférence des premiers ministres. Le premier ministre a accepté de faire parvenir à titre confidentiel aux premiers ministres les renseignements sur les postes tarifaires qui intéressent leur province.

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, ces renseignements vont-ils être transmis aux premiers ministres d'une façon fragmentaire? Autrement dit, va-t-on donner aux premiers ministres uniquement les renseignements qui touchent leur province ou va-t-on leur donner en bloc les renseignements qui concernent toutes les provinces?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je pense que les premiers ministres en ont discuté ce matin et qu'ils étaient d'accord pour que les négociations relèvent du gouvernement fédéral. Il a été entendu que les provinces et le gouvernement fédéral devraient échanger des renseignements. Je pense que c'est ainsi qu'il convient de procéder.

L'INFORMATION SUR LES PROPOSITIONS DU GATT À LA
DISPOSITION DES PREMIERS MINISTRES

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Est-il en train de dire à la Chambre des communes que le gouvernement a l'intention de mettre immédiatement, aujourd'hui ou demain, à la disposition des premiers ministres du Canada, en entier ou en partie, la liste de négociation du GATT que les fonctionnaires canadiens présentent à Genève? Est-ce là ce qu'il nous dit, ou bien dit-il que ces renseignements seront communiqués aux premiers ministres à une date ultérieure, ce qui est tout autre chose?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur le président, il y a déjà eu plusieurs consultations entre les provinces et le gouvernement fédéral sur tous les sujets discutés. Évidemment, ce matin la question qui a été posée au premier ministre était de savoir si la position américaine allait être portée à la connaissance des premiers ministres des provinces. Le premier ministre du Canada a dit qu'il songeait à transmettre une partie de ces informations aux premiers ministres en cause.

[Traduction]

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre des Finances voudra confirmer de nouveau ce qui s'est passé ce matin à la conférence des premiers ministres, car ce n'est pas du tout ce qui est arrivé. Ce que j'aimerais apprendre du ministre des Finances, ou de tout autre ministre qui serait prêt à aborder ce sujet, c'est si le gouvernement a l'intention de faire connaître immédiatement aux provinces, qui ont mani-